

Education: entre 16% et 19% de grévistes pour le ministère, plus du double selon les syndicats

Paris, 9 janv. 2020 (AFP) -

La nouvelle journée de mobilisation dans l'éducation contre la réforme des retraites se traduit jeudi par un taux de grévistes de 18,81% dans le primaire et de 16,49% dans le secondaire (collèges et lycées) selon le ministère, et de respectivement 40% et 50% d'après les syndicats.

Lors de la précédente mobilisation nationale le 17 décembre, un taux de grévistes de 25,05% dans le primaire et de 23,32% dans le secondaire avait été enregistré par le ministère, et de respectivement 50% et 60% par les syndicats.

Pour Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, "les chiffres sont évidemment moins élevés que le 5 décembre [première mobilisation nationale] mais il n'y a pas moins de grévistes que lors des dernières mobilisations, il y a une rotation dans les établissements, avec un collègue sur trois mobilisés", assure-t-elle.

"La colère et la détermination" des enseignants face à la réforme des retraites "ne faiblit pas", selon Mme Popineau, qui prévoit par ailleurs une "forte mobilisation" samedi, date d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle.

Dans le second degré, "la grève a réuni aujourd'hui (jeudi) plus d'un collègue sur deux". "C'est donc une nouvelle grève majoritaire, la mobilisation s'enracine, la colère est réelle et la défiance est profonde", assure le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, dans un communiqué.

Il dit "exiger l'abandon de cette réforme des retraites, une amélioration du système actuel et une revalorisation sans contrepartie" et appelle "dès maintenant, à amplifier la mobilisation, à participer massivement aux manifestations" de samedi.

La profession reste au centre de la contestation contre la réforme des retraites dont ils pourraient être les grands perdants.

Le gouvernement a beau marteler que les enseignants ont tout à gagner d'une réforme qui s'accompagnera de revalorisations salariales, la méfiance reste largement de mise.

Des chiffres ont été avancés: une enveloppe de dix milliards d'euros a ainsi été annoncée pour des augmentations prévues jusqu'en 2037, qui doivent être garanties dans une loi de programmation pluriannuelle.

Les syndicats espèrent y voir plus clair à partir du 13 janvier. Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer doit reprendre cette semaine-là les discussions avec les syndicats sur le sujet des revalorisations, qui doivent aboutir d'ici à l'été.

asm/ito/jt/tes

Afp le 09 janv. 20 à 11 48.